

Question orale déposée par Caroline Cassart, Députée,
à Bénédicte Linard, Vice-Présidente et Ministre de
l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias
et des Droits des Femmes, concernant
La réforme de l'Accueil Temps Libre

Madame la Ministre,

Le secteur extrascolaire souffre de la crise, ce n'est pas nouveau et ce n'est malheureusement pas le seul à être impacté par cette pandémie. « *L'extrascolaire, l'accueil temps libre ou ATL est important pour le développement de l'enfant* », vous l'avez dit récemment dans une interview et je ne peux que vous rejoindre sur ce constat.

Dans la même interview, vous avez annoncé vouloir réformer le secteur mais sans en préciser la direction ni le périmètre (temps extra-scolaire, statut, etc).

Madame la Ministre, vous avez indiqué avoir initié ce chantier de la réforme de l'Accueil Temps Libre (ATL) par des réunions avec le secteur, avec un peu de retard à cause de la crise sanitaire. Est-il désormais possible de maintenir votre agenda des réunions? Confirmez-vous qu'une note d'orientation sera finalisée au premier semestre 2021?

Quelles seront les grandes lignes de cette réforme et à quelle échéance est-il prévu d'aboutir? Celle-ci englobera-t-elle également les Ecoles de Devoirs et les Centres de vacances, mais aussi une réflexion sur le temps de midi? Sur quels éléments objectifs vous basez-vous actuellement? Ne faudrait-il pas également disposer d'une évaluation tant les acteurs et organisations sont divers dans ce champ d'action?

Nous le savons, il y a des inégalités entre les enfants et les mondes scolaires et extrascolaires se parlent peu. C'est la raison pour laquelle vous avez annoncé la mise sur pied d'une commission transversale pour harmoniser et mieux articuler le temps des enfants avec vos collègues Caroline Désir et Valérie Glatigny.

Madame la Ministre, la commission transversale visant à développer une collaboration et des synergies est-elle installée? Dans l'affirmative, qui la compose et quel est son calendrier? Avez-vous déjà pris les contacts avec vos collègues de l'enseignement et de la jeunesse concernées par cette réforme?

Je vous remercie.

La réponse de la Ministre:

La réforme ATL est gravée dans la Déclaration de politique communautaire (DPC). Elle sera lancée avant la fin du premier trimestre 2021. La note d'orientation n'ayant pas encore été déposée au gouvernement, vous comprendrez aisément, Madame la Députée, l'inopportunité de vous exposer tous les détails de ce chantier à ce stade. Néanmoins, je peux vous confirmer que cette réforme sera menée selon une approche transversale et intégrée dont l'enfant et le respect de ses droits, rythmes et besoins seront à la fois le fil conducteur et la principale préoccupation.

Soyez convaincue de ma volonté de nourrir une réflexion qui portera sur l'ensemble des secteurs de l'ATL, en ce compris les écoles de devoirs et les centres de vacances. Je m'efforcerai également de bâtir des ponts entre l'enfance, la culture, l'enseignement, la jeunesse et les sports.

J'entends travailler de concert avec tous les acteurs qui font vivre l'ATL au quotidien, au travers d'une commission transversale, dont la composition doit encore être approuvée par le gouvernement. Tous ces travaux sont en cours et seront finalisés très bientôt, comme je m'y suis engagée.

Réponse de la Ministre:

Réforme ATL gravée DPC, lancée avant fin première trimestre 2021. Note pas encore déposée. Donc difficile de parler détails.

Réforme appréhendée transversale et intégrée principale préoccupation enfant respect droit rythme et besoin

École de devoirs et centre vacances aussi

Travaux en cours et vont aboutir composition commission à très court terme.